RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public Entreprendre
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

E-soleau : déposer une enveloppe Soleau en ligne

Faire la démarche en ligne (https://procedures.inpi.fr/?/)

Besoin d'aide ? (https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/R60526/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Création d'entreprise : protéger votre idée et votre produit (https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F35972)

Émetteur de la démarche en ligne : Institut national de la propriété industrielle (Inpi)
Vérifié le 27 octobre 2021 - Entreprendre Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)